

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 16 Mars

Banquet de Nogent-le-Rotrou

Les électeurs de l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou ont offert un banquet à M. Deschanel, à l'occasion de sa réélection à la vice-présidence de la Chambre.

Une trentaine de députés y assistaient.

Des discours ont été prononcés par le Maire, le Préfet, M. Emile Labiche sénateur, président du Conseil général, MM. Poincaré et Deschanel, vice-présidents de la Chambre des Députés.

M. Poincaré a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

Mes amis de la Chambre, qui se sont empressés, comme moi, de se rendre à votre courtoise invitation, me permettront certainement de joindre leurs remerciements aux miens, et de vous dire, au nom de tous les députés accourus à cette fête, combien nous avons été heureux, les uns et les autres, de recevoir votre hospitalité, et d'apporter ici à votre cher et éminent député, Paul Deschanel, le témoignage de notre haute estime et de notre profonde sympathie.

Les électeurs de Nogent-le-Rotrou ont lieu d'être fiers de leur représentant. Il ne doit la grande situation qu'il occupe dans le parti républicain, ni à des manœuvres de couloirs, ni à la science des longues intrigues : il n'a été porté au premier rang des élus du pays que par l'élégance et la noblesse de son talent si français, par l'indépendance et la fermeté de ses convictions, par le courage tranquille de ses paroles et de ses actions et par ce désintéressement tant de fois éprouvé dont il a donné, récemment encore un nouvel exemple, en préférant au portefeuille qui lui était offert, l'honneur de rester à son poste de combat.

Le mal présent

Il faudrait souhaiter, messieurs, qu'il y eût, dans la vie politique, — et je veux dire dans tous les partis, — beaucoup d'hommes comme celui-ci. Les discussions parlementaires y gagneraient en largeur et en

élévation ; la lutte des idées, pacifique et féconde, remplacerait la guerre des personnes, inutile et stérile ; les partis se classeraient suivant leurs affinités vraies et leurs différences essentielles, au lieu de s'agglomérer au hasard des incidents ou sous la pression des intérêts, les programmes se dessineraient nettement les uns en face des autres, éclairés par des vues d'ensemble ; et, nouveauté peut-être plus précieuse encore, ces programmes loyalement établis seraient défendus avec persévérance par des volontés infrangibles, au lieu d'être, comme il est arrivé si souvent, livrés à la merci des caractères incertains.

Oui, mon cher ami, ce serait une fortune inespérée pour la France républicaine qu'elle trouvât à son service, beaucoup d'intelligences et de cœurs comme les vôtres. Ce ne sont pourtant ni les cœurs ni les intelligences qui lui font défaut, et vous ne me pardonneriez assurément pas de vous hausser en la diminuant. Elle a dans la Chambre, elle a dans le pays d'admirables réserves de talents et de bonnes volontés. Mais il semble qu'elle n'en tire pas, à l'heure actuelle, tout le profit désirable, que les plus généreuses tentatives demeurent parfois impuissantes, et qu'il y ait, dans le mécanisme politique, des troubles imprévus, des frottements et des déperditions de forces.

Ce sont là, messieurs, des accidents passagers, auxquels il est toujours facile de remédier lorsqu'on veut s'en donner la peine, mais sur lesquels il serait imprudent et déraisonnable de fermer les yeux. S'il est vrai qu'il y ait eu à plusieurs reprises dans ces derniers temps, quelque malaise politique, il faut résolument en rechercher les causes, et prendre, sans retard, les mesures nécessaires pour en éviter le retour.

Les causes, messieurs, elles sont à la fois dans l'inertie des mœurs publiques et dans la déviation des mœurs parlementaires.

Inertie des mœurs publiques

Il y a, chez un grand nombre d'électeurs un tel détachement des choses politiques

charmeur se plongeait dans les siens.

Tout à coup M. de Cartelanin se leva, passa dans une pièce voisine où il resta quelques instants. Lorsqu'il revint, son visage semblait bouleversé.

Le chanteur n'était plus là.

La conversation roula bientôt sur un fait nouveau dans la contrée et qui semait une certaine inquiétude dans l'esprit de tous ; nous voulons parler des bandes de pillards qui portaient la terreur dans le Rouergue et jusqu'aux châtellenies voisines de Figeac.

M. de Bessonies, surtout, paraissait très préoccupé d'événements récents qui promettaient un avenir gros d'orages. Il ne cachait pas ses craintes aux convives du Commandeur.

— Soyez gentilhomme et fiez-vous à Dieu, dit l'abbé de Figeac.

— Ce n'est certes point la peur de la mort qui me fait exprimer des doutes sur l'issue de ces brigandages, répondit-il. J'ai exposé trop souvent ma vie depuis vingt ans pour ne pas m'émouvoir d'un danger que je crois lointain encore. Ce qui m'inquiète c'est que le roi manque d'énergie et que nous verrons de grands malheurs, s'il laisse la révolte s'étendre dans les provinces.

— Le roi ne saurait pourtant tout prévoir, répliqua l'abbé de Figeac. Peut-être sa tâche serait-elle plus aisée si la noblesse tenait tête de son mieux à ces bandes dévastatrices.

— Soit, mais tout les châtelains dont on a pillé et incendié la demeure disposaient-ils de forces suffisantes ? D'aucuns ont été surpris,

qu'on pourrait les croire étrangers à leur pays. Et je ne parle même pas de cette indifférence ironique ou de cet éloignement attristé qui peut s'expliquer quelquefois par les déceptions de l'expérience. Non ; ce n'est pas à des découragements motivés qu'il faut attribuer le mal croissant des abstentions ; c'est à une sorte d'insouciance aveugle, de torpeur morale, de paresse de volonté. Il est de notre devoir de secouer cet étrange sommeil des énergies civiques, et ce ne sont pas seulement les élus, sénateurs, députés, conseillers généraux, conseillers municipaux, qui doivent contribuer à cette œuvre de résurrection, ce sont tous ceux qui ont le souci de l'avenir de la République et qui pensent qu'un peuple capable de s'abandonner lui-même, se rendrait indigne de la liberté et serait tôt ou tard la victime désignée des affrontés et des aventuriers.

Déviation des mœurs parlementaires

Mais si nous avons, messieurs, à réveiller les mœurs publiques, nous avons aussi à réformer les mœurs parlementaires ; et ce n'est pas une entreprise médiocre, car elle ne doit tendre à rien moins qu'à restituer à la Chambre des députés son caractère d'assemblée délibérante.

La Chambre use aujourd'hui le meilleur de ses forces dans des discussions sans issue et elle reste immobilisée dans l'illusion du mouvement.

Elle est embarrassée dans les liens d'un règlement défectueux, qui la laisse désarmée contre toutes les fantaisies et l'expose à toutes les incohérences ; abus criant du droit d'interpellation, bouleversement imprévu des ordres du jour, brusque interruption des débats commencés, dépôts de motions improvisées, enchevêtrement des questions, et, par suite, lenteur inévitable des solutions nécessaires. Ajoutez à cela un véritable déchaînement des initiatives individuelles, une invasion de propositions inconsiderées, un assaut d'amendements inopinés qu'on jette, au cours des discussions, à la traverse des projets vo-

tés et qui apportent dans les textes législatifs le désordre et l'obscurité.

Ce défaut de méthode, qui a les plus graves inconvénients en toutes matières, et qui est surtout préjudiciable dans l'examen des budgets dont il retarde le vote annuel, a pour conséquence de prolonger indéfiniment des sessions qu'un euphémisme parlementaire qualifie plaisamment d'extraordinaires et qui sont tout entières consacrées à des repentirs et à des recommencements.

Or, lorsque une Chambre prend ainsi peu à peu l'habitude de la permanence, il est à craindre qu'elle ne s'emprisonne dans une atmosphère spéciale, loin des réalités vivantes et des intérêts généraux du pays, et il est à craindre aussi qu'elle ne cède à la redoutable tentation d'absorber en elle tous les pouvoirs, législatif, exécutif, judiciaire et de se considérer sous l'anonymat des majorités changeantes, comme la seule et infaillible personnification de la souveraineté nationale.

(A suivre.)

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 13 mars 1897

La Chambre valide l'élection de M. Munin-Bourdin, à Cahors.

M. le président annonce qu'il a reçu une demande en autorisation de poursuites contre un député. (Il s'agit de M. Castelin, député de l'Aisne, que M. Hadamand demande à poursuivre en diffamation).

M. Marty vient demander l'urgence et la discussion immédiate d'un projet de résolution d'après lequel les séances des lundi, mardi et jeudi seraient réservées aux discussions des projets d'intérêt général.

M. Lockroy intervient contre la proposition, qui, déclare-t-il, est absolument inutile ou bien constitue une atteinte profonde au droit d'interpellation.

M. Méline monte à la tribune. — Le devoir du gouvernement, dit-il, est d'appuyer la proposition de M. Marty.

Il est mieux placé que personne pour comprendre son utilité et même sa nécessité.

Il ne faudrait pas dissimuler des inquié-

naissantes. Il se sentait bienheureux d'écouter ces mille voix discrètes des chênes, où l'on croit entendre passer des âmes et flotter des esprits sympathiques.

Le rêve appelant le calme des sens, il sommeilla, accoudé à l'embrasement de la fenêtre.

S'il avait prévu, à ce moment, la scène qui allait se dérouler, peut-être eut-il demandé à Dieu de l'endormir pour toujours.

L'escalier pittoresque qui avait remplacé l'échelle du bûcheron cria sous le pas d'un visiteur inattendu. La porte s'ouvrit lentement sous sa poussée. Quand il aperçut le Commandeur, dont le visage était tourné du côté opposé au sien, le cœur lui défaillit ; des deux mains il se comprima fortement la poitrine et s'éroula sur le premier siège qui s'offrit.

Le Commandeur, brusquement éveillé, regarda. L'expression de ses yeux et de ses traits révélait une sorte de stupeur intérieure. Un mot tomba de ses lèvres tremblantes.

— Marguerite ! dit-il.

— Hélas !

— Marguerite ! Marguerite !

— N'est-ce pas vous qui l'avez voulu ?

— Moi ? Vous savez bien le contraire.

— Il ne fallait pas vous enfuir.

— Il ne fallait pas m'aimer.

— L'amour est venu seul. C'est lui qui commande et me fait agir.

— Vous n'avez pas pitié de moi, Marguerite. Oh ! vous êtes bien coupable.

— Si j'ai commis cette faute de ne vivre que pour vous, avouez que vous m'en avez cruellement punie.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 7

LE DERNIER COMMANDEUR

PAR MARIUS PRACY

UN DINER

Au Château de La Tronquière

D'une taille moyenne, svelte, les mains blanches, le teint rose, vêtu d'un costume Henri II, c'est à dire en maillot bleu pâle et pourpoint vert à crevés rouges, il rappelait à s'y méprendre les pages encadrés dans les vignettes des romans de chevalerie.

On le pria de chanter en s'accompagnant de la harpe.

Il céda à l'instant à l'invitation qui lui était faite.

On admira sans réserve son talent et sa voix, dont le charme inouï pénétrait jusqu'au fond de l'âme. Le prieur d'Escalmels en ouvrait ses grands yeux naïfs tandis que M. de Maulavelle semblait s'abimer dans des délices ineffables.

Le Commandeur, lui, baissait la tête, car chaque fois qu'il voulait examiner le jeune chanteur au gosier de femme, les regards du

tudes pour la fin de cette législature, si la Chambre continue d'user des mêmes procédés.

Peut-on parler d'atteinte au droit d'interpellation alors qu'on laisse trois jours de libres par semaine? Que la Chambre ne s'y méprenne pas. Il s'agit du bon renom du régime parlementaire.

M. Goblet déclare que l'intervention de M. Méline a démontré le caractère politique de la proposition de M. Marty.

C'est beaucoup la faute du gouvernement si les interpellations sont discutées si longuement; la plupart du temps, s'il voulait y consentir, elles pourraient être remplacées par des questions.

Ce qui vaudrait mieux que toutes ces propositions, ce serait d'arrêter pour la fin de cette législature un ordre du jour qui permettrait de voter des réformes.

Le projet de résolution de M. Marty est adopté par 294 voix contre 242.

Dans sa séance du 15 mars, la Chambre a discuté les interpellations sur les affaires d'Orient.

Après une vive discussion à laquelle prennent part MM. Goblet, Delafosse, Hanotaux, Millerand, Méline, Jaurès, etc., la Chambre vote, par 356 voix contre 143, un ordre du jour de confiance au gouvernement.

INFORMATIONS

Election sénatoriale

FINISTÈRE

Au troisième tour de scrutin, M. Ponthier de Chamailard, réactionnaire, a été élu par 617 voix contre M. Alain-Launay, républicain, qui a obtenu 613 voix.

Elections législatives

YONNE

Auxerre, 15 mars.

MM. Bienvu Martin, démocrate progressiste, 7,707 voix, élu; Denormandie, opportuniste, 692; Guyot, socialiste, 218; divers, 798.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Aix, 15 mars.

M. Baron, maire d'Aix, socialiste, 4,564 voix, élu; M. le docteur Bourguet, républicain, 4,305; Barraud, socialiste, 1,321.

MM. Tony Revillon, Dubois et Tressand s'étaient désistés.

OISE

Beauvais, 15 mars.

M. le docteur Baudon, radical socialiste, 8,484 voix, élu; M. Huchet, maire de Beauvais, opportuniste, 8,098.

HÉRAULT

Béziers, 15 mars.

M. Augé, opportuniste, 9,169 voix, élu.
M. Cahala, socialiste, 7,636 voix.
M. Crassous, fantaisiste, 184 voix.

— Et moi n'expie-je pas hors mesure ma part de votre folie?

— Autant que vous ayez souffert, votre peine n'a jamais été comparable à la mienne. Songez un instant à la douleur de mon père, à mes aventures semées d'amers déboires. Si je ne vous eusse point connu, Henri, je vivrais heureuse de la vie de famille, n'ayant d'autres soucis que ceux des jeunes filles et qui se résument à celui-là: être adulée et paraître. Or, du jour où je vous ai aimé, votre image a rempli toutes mes pensées. En dehors de vous je n'ai rien vu au monde. Durant de longues semaines, j'ai guetté de ma croisée votre arrivée à l'hôtel de mon père. Lorsque je vous apercevais de loin, mon cœur battait si fort que je craignais de mourir. Et vous, en retour de cet abandon absolu, vous passiez parfois indifférent, riant avec vos amis, sans même lever la tête. Henri, croyez bien que vous m'avez martyrisée.

— Pourquoi avez-vous persisté à me poursuivre et à m'obséder? Ne vous avais-je pas maintes fois entretenue de l'impossibilité d'une union future entre nous? vous n'ignorez pas que je ne pouvais désobéir à la volonté de ma mère.

— Est-ce qu'une mère a le droit de disposer de l'avenir de son enfant?

— Quelquefois. La mienne est du nombre. Quand je vins au monde, j'étais si frêle qu'elle n'espérait pas me conserver. J'étais, un jour près de l'agonie; les plus savants docteurs de la Faculté de Toulouse, appelés à mon berceau me croyaient perdu. Ma mère, affolée courut

Voyages de M. Félix Faure

Dans l'Ouest

On sait que c'est le 20 avril prochain que le président de la République, profitant des vacances de Pâques, doit faire un voyage d'une semaine dans l'Ouest. Il doit se rendre dans la Loire-Inférieure, la Vendée, les Deux-Sèvres et la Charente-Inférieure.

Le conseil des ministres a désigné trois de ses membres pour accompagner le président de la République. Ce sont: MM. Barthou, André Lebon et l'amiral Besnard.

Le président du conseil qui accompagne le plus souvent le chef de l'Etat dans ses déplacements, ne pourra le faire à ce voyage. M. Méline, en vertu d'engagements antérieurs, doit aller présider le concours régional de Valence, dans la Drôme.

En Russie

On télégraphie de St-Petersbourg:

Dans les milieux militaires et administratifs de Moscou, on agit en ce moment la question de savoir s'il ne conviendrait pas, en prévision de la visite probable du président Faure au Tzar, l'été prochain, de faire à la nation française la gracieuseté de renvoyer en France les affûts et boulets de canon pris à l'armée française en 1812.

Cette aimable pensée est inspirée surtout par le souvenir de la restitution que la France a récemment faite à la Russie de différents trophées militaires conquis par elle pendant la guerre de Crimée, comme, par exemple, les bannières de l'Eglise d'Eupatoria, témoignage d'amitié et de déférence auquel la nation russe serait désireuse de répondre.

Retour de Madagascar

Port-Saïd, 13 mars.

Le *Natal* est parti pour Marseille, rapatriant de Madagascar 125 militaires et marins, dont 34 convalescents.

Aucun décès ne s'est produit en cours de route; il n'existe à bord aucune maladie entraînant la quarantaine.

Exil de la reine de Madagascar

Dans la journée de jeudi, diverses informations parvenues à Paris annonçaient que la reine Ranavalo avait été déposée et dirigée vers l'île Bourbon.

Ces informations ont été corroborées par l'Agence Havas disant que le ministre des colonies avait reçu à la fin de la journée un télégramme du général Gallieni confirmant cette nouvelle.

La résolution que le général a prise de déposséder la reine lui a été dictée par l'hostilité sourde de la caste noble et la persistance des chefs de bande à se servir du nom de Ranavalo pour agiter les populations.

Un gouverneur général indigène a été institué à Tananarive. Les immeubles dépendant du palais ont été affectés aux écoles professionnelles, récemment créées, où

vous ai inspiré et qui doit finir comme un souvenir encloué dans la tombe, oubliez-moi; devenez une sainte fille afin de laisser après vous une mémoire vénérée. Marguerite partez d'ici, je vous en conjure!

— Je n'ai pas le courage de m'éloigner de vous, Henri, ne me demandez pas ce sacrifice. D'ailleurs, si vous ne m'aimez plus aujourd'hui, vous m'avez aimée, n'est-ce pas?

— A quoi bon revenir sur le passé?

— Jurez que vous ne m'avez pas aimée, et je disparaîs sur le champ — pour toujours?

— Je ne veux pas mentir, autant que l'aveu m'en coûte, Oui, je vous ai aimée.

— Merci, Henri! Vos paroles sont comme un beaume sur une plaie rouverte.

— Notre entrevue à trop duré déjà Séparons-nous, je vous en supplie.

En disant ces mots, le Commandeur se dirigea vers la porte.

Mais Marguerite se précipita pour la tenir fermée.

Ainsi que nos lecteurs ont dû le deviner, le nouveau châtelain de Barrès, celui que l'on connaissait sous le nom de M. Lepage, le jeune chasseur qui avait dialogué avec Marie, la bergère, ainsi que le chanteur dont les invités de M. de Cartelanin avaient admiré la grâce exquise et le talent musical, n'étaient qu'un même personnage déguisé différemment, suivant les circonstances, et cet inconnu aux allures d'enfant, c'était Marguerite de Guirandol.

Toujours vêtue de son costume d'homme, elle avait soin, pour mieux dissimuler son

aux écoles françaises des missions évangéliques.

L'ensemble de ces mesures a été bien accueilli par la grande majorité de la population.

Ranavalo a quitté Tananarive le 28 février avec sa famille et ses serviteurs et a été conduite par un navire de guerre à la Réunion.

La statue de Catelineau

Angers, 14 mars.

Hier, en exécution des ordres du ministre de l'intérieur, un délégué du préfet de Maine-et-Loire a procédé à l'enlèvement de la statue de Catelineau, érigée sur la place publique du Pin-en-Mauges.

Trois brigades de gendarmerie avaient été réquisitionnées, mais l'opération s'est effectuée sans incident et n'a donné lieu à aucune manifestation.

La statue sera mise sous scellés, dans un local dépendant de la mairie. On se rappelle que l'érection de cette statue, au mois d'octobre dernier, donna lieu à quelques incidents.

Troubles en Russie

On télégraphie de St-Petersbourg:

La ville de Schopola, dans la province de Kiev, vient d'être dévastée par une foule de paysans russes qui, ayant pris parti pour l'un d'entre eux dans une querelle avec un forgeron, saccagèrent, de fond en comble une certaine de maisons, d'entrepôts et de magasins israélites d'où leurs femmes et leurs enfants ont emporté tout ce dont ils ont pu s'emparer.

Le pillage a duré plusieurs heures.

Insurrection cubaine

Madrid, 13 mars.

Quelques engagements ont eu lieu à Cuba, dans les provinces de Matanzas et de Santa-Clara. Ils ont eu peu d'importance. Mais un fait mérite d'être signalé: la soumission des chefs insurgés, Arce et Pio Silva, accompagnés d'une escorte de vingt-deux cavaliers. Les soumissions se multiplient d'ailleurs sur tous les points de l'île.

L'agitation Carlisle

Madrid, 14 mars.

Les journaux des différentes provinces, même du centre, signalent une agitation carliste croissante. Une bande a pénétré dans la province de Castellon. Celle de Ternel est poursuivie par la gendarmerie.

A Badalona, dans la province de Barcelone, une cartouche de dynamite a fait explosion dans la maison d'un entrepreneur, où elle a causé de grands dégâts. Deux chevaux ont été tués.

Affaires d'Orient

La Canée, 14 mars.

Les musulmans venus de Kandanos, ont occupé les maisons des chrétiens. Le moral

vous ai inspiré et qui doit finir comme un souvenir encloué dans la tombe, oubliez-moi; devenez une sainte fille afin de laisser après vous une mémoire vénérée. Marguerite partez d'ici, je vous en conjure!

— Je n'ai pas le courage de m'éloigner de vous, Henri, ne me demandez pas ce sacrifice. D'ailleurs, si vous ne m'aimez plus aujourd'hui, vous m'avez aimée, n'est-ce pas?

— A quoi bon revenir sur le passé?

— Jurez que vous ne m'avez pas aimée, et je disparaîs sur le champ — pour toujours?

— Je ne veux pas mentir, autant que l'aveu m'en coûte, Oui, je vous ai aimée.

— Merci, Henri! Vos paroles sont comme un beaume sur une plaie rouverte.

— Notre entrevue à trop duré déjà Séparons-nous, je vous en supplie.

En disant ces mots, le Commandeur se dirigea vers la porte.

Mais Marguerite se précipita pour la tenir fermée.

Ainsi que nos lecteurs ont dû le deviner, le nouveau châtelain de Barrès, celui que l'on connaissait sous le nom de M. Lepage, le jeune chasseur qui avait dialogué avec Marie, la bergère, ainsi que le chanteur dont les invités de M. de Cartelanin avaient admiré la grâce exquise et le talent musical, n'étaient qu'un même personnage déguisé différemment, suivant les circonstances, et cet inconnu aux allures d'enfant, c'était Marguerite de Guirandol.

Toujours vêtue de son costume d'homme, elle avait soin, pour mieux dissimuler son

des troupes au camp du colonel Vassos est excellent.

L'évêque Nicéphore est demeuré seul pour protéger l'église métropolitaine.

Athènes, 14 mars.

Une dépêche de Larissa annonce que 18,000 soldats turcs sont concentrés à Elasona. Les turcs ont formé deux bataillons de Ghenghizs, en Thessalie. Les turcs gardent les passages par lesquels les bandes d'insurgés pourraient pénétrer en Macédoine. Les troupes turques de l'empire ont été renforcées.

Les troupes grecques sont très excitées. Les correspondants grecs, expulsés de la Canée, sont arrivés à Syra. Ils télégraphient que le général Amoretti leur a adjoint de partir, leur déclarant que les musulmans menaçaient de faire sauter à la dynamite le consulat grec, où ils étaient logés.

Les musulmans accusaient les correspondants grecs de l'incendie du palais du gouverneur et du meurtre du commandant Suleiman-Bey. Les correspondants étrangers ont protesté auprès de l'amiral Canevard, contre cette expulsion.

Salonique, 14 mars.

Les musulmans de la Thessalie continuent à se réfugier en masse à Salonique; 70 bataillons d'infanterie et 6 régiments de cavalerie se trouvent déjà concentrés sur la frontière grecque, entre Catherina, Elasona, Serfidie, Vasilitza et Elentocrocorie.

On expédie tous les jours de Salonique à la frontière grecque de grandes quantités de munitions.

Les habitants craignent qu'en cas d'ouverture des hostilités, l'escadre grecque n'attaque la ville. Aussi une grande inquiétude règne-t-elle à Salonique.

La Canée, 14 mars.

Les amiraux ont télégraphié à leurs gouvernements afin de leur demander un effectif égal à celui qui a été débarqué pour occuper les villes de la Canée, Rethymno, Candie et Sitia. Les troupes qui sont cantonnées dans les diverses villes de la Crète, ont à subir, eu effet, de grandes fatigues puisqu'elles sont obligées, jour et nuit, de faire des patrouilles, d'éteindre les incendies et de s'employer au rétablissement de l'ordre.

L'Agence Havas communique la note suivante:

Paris, 15 mars.

Il est complètement inexact que des marins français et italiens aient été tués dans des engagements en Crète. Les marins des puissances n'ont eu à agir qu'en deux circonstances:

1° Lorsque les gendarmes se sont révoltés, des marins russes et italiens se sont portés au secours du major Bor, menacé de mort par les rebelles. Pendant la bagarre, un matelot italien a eu la main percée d'une balle;

2° A Kantanos, lorsqu'une colonne est

sexe, d'appliquer une moustache artificielle sur ses lèvres, en sorte qu'elle donnait pleinement le change à ceux qui ignoraient son secret. Toutefois, au moment de graver le seuil de la maisonnette du Commandeur, elle avait enlevé ce léger complément de supercherie, et sa physionomie fine se dégageait naturelle dans la douceur de la lumière tamisée.

Elle était admirablement jolie ainsi, et le Commandeur, qui, au fond, déplorait les exigences du vou dont il subissait les conséquences, sans l'avoir personnellement contracté, éprouva une émotion indicible.

— Je comprends, reprit Marguerite. Je vous gêne parce que vous aimez une autre femme.

— Laquelle? mon Dieu! s'écria M. de Cartelanin surpris.

— Vous le savez mieux que moi, ce me semble.

— Si cela était, je ne vous le demanderais pas, mais comment ne vous en êtes-vous pas aperçue?

— N'est-il pas vrai, Henri, que madame de Vilenette est charmante?

— Madame de Vilenette?

— Oh! ne jouez pas de l'étonnement; je suis au courant des choses.

Le Commandeur avait senti la rougeur lui monter au front.

— Votre attitude même prouve que j'ai tout ché juste, reprit Marguerite.

(A suivre).

allé recueillir les trois mille assiégés, les insurgés ont fait, à un certain moment, usage de leurs armes ; mais il n'y a eu ni tués ni blessés parmi les marins composant la colonne expéditionnaire.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Nos députés

Dans sa séance de samedi, la Chambre a validé sans discussion l'élection de M. Munin-Bourdin, député de la 1^{re} circonscription de Cahors.

Dans le scrutin sur l'urgence du projet de résolution présenté par M. Marty, tous les députés du Lot ont voté pour, sauf M. Vival, qui a voté contre.

Bibliographie

Vient de paraître, chez Chevalier Maresq, éditeur à Paris, en 1 volume in-8°, *les Souvenirs d'un ancien magistrat en Algérie*, par notre compatriote, M. Charles Roussel, conseiller d'Etat.

Nécrologie

Dimanche, vers midi, Mme Lurguie, femme du greffier du conseil de préfecture du Lot, est morte subitement, en préparant le repas de famille. Lorsque son mari est arrivé, elle était étendue sur le plancher et ne donnait plus signe de vie. Tous les soins ont été inutiles.

Ses obsèques ont eu lieu ce matin, au milieu d'une affluence considérable. Nous prenons une part bien vive à ce cruel malheur.

Lundi ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les obsèques de M. Laurent Férand, brasseur à Cahors. Nous adressons à la famille Férand nos sincères condoléances.

Ecole militaire d'infanterie

Dans la liste des élèves officiers sortis de l'Ecole militaire d'infanterie, nous relevons les noms de MM. Lepourcelet et Ferry, sous-officiers au 7^e de ligne.

Conseil de préfecture

Le conseil de préfecture a tenu une audience vendredi, à deux heures, sous la présidence de M. Roussel, préfet, assisté de MM. Laparra, vice-président, et Relhié, conseiller général.

M. Desprats, conseiller de préfecture, occupait le siège de commissaire du gouvernement.

Le conseil a examiné les affaires suivantes : M. Louis Robert, limonadier à Montcuq, demande que le taux de sa patente, qui s'élève à 43 fr., soit ramené à celui de 19 fr., qu'il payait en 1894. Il ajoute que le chiffre de ses affaires n'a pas augmenté, au contraire, et que sa valeur locative est toujours la même.

Le conseil approuve les explications données par M. Robert, et met en attendant l'affaire en délibéré.

Une réclamation en dommages contre l'Etat présentée par M. Lafon, de Concorès, est renvoyée sur la demande de M^e H. de Valon, à une séance ultérieure.

M. Toulouse, architecte à Cahors, demande à la commune de Saint-Dauphins la somme de 118 fr. pour solde d'honoraires sur travaux exécutés à l'église de cette commune en 1872.

M. Bley, maire de la commune, dit au conseil que M. Toulouse a touché la somme de 465 fr. pour honoraires, au lieu de 411 fr. 73 qui lui étaient réellement dus.

Il s'étonne que M. Toulouse ait attendu si longtemps pour actionner la commune, alors surtout qu'il en avait souvent fait la menace à son prédécesseur qui, d'accord avec son conseil, a toujours répondu par une fin de non recevoir.

Le tribunal administratif a mis l'affaire en délibéré. Mme Angela Bourdet épouse Capmas, a actionné la compagnie d'Orléans pour dommages causés par l'exécution d'un travail ayant pour but d'alimenter d'eau la gare de Gourdon.

Un rapport commun d'experts, concluant à 2.700 fr. d'indemnité, avait été déposé. Après la plaidoirie de M^e Lagarrigue, pour la compagnie d'Orléans, le conseil a mis cette affaire en délibéré.

Vols et arrestation

Dans la nuit de samedi à dimanche, un vol d'une somme de 80 francs a été commis dans le magasin de charcuterie du sieur Roux, rue du Château, 2.

Le voleur a pénétré dans la maison par une ouverture pratiquée au milieu de la porte de la cuisine et masquée par un simple carton. Le voleur a laissé une partie de l'argent qui était dans le comptoir, quoique bien en vue. Tout portait à croire que le malfaiteur était un habitué de la maison, puisque un gros chien, qui était dans la cuisine, n'a pas aboyé.

Les soupçons de la police se sont, en effet, portés sur Louis Raynal, âgé de dix-neuf ans, garçon charcutier, employé chez M. Roux il y a un mois.

On s'est immédiatement rendu à Douelle, où habite Raynal, et on l'a conduit à Cahors, où il a avoué être l'auteur du vol et l'avoir commis seul, vers onze heures du soir.

Il a reconnu, en outre, que pendant qu'il était employé chez M. Roux, il volait de temps à autre, dans leur comptoir, des petites sommes.

M. le procureur de la République l'a fait écrouer, dimanche, à dix heures du soir, à la maison d'arrêt.

Tentatives de vol

Une tentative de vol a eu lieu pendant la nuit de samedi à dimanche, dans la buvette Marlas, rue de la Liberté, 23.

Un individu est entré dans la salle des consommateurs par un carreau mobile ; il est sorti, sans rien emporter, par la porte qu'il a ouverte étant dans l'établissement.

Une autre tentative de vol a eu lieu pendant la nuit de dimanche à lundi, chez M. Fabié, épiciier, rue des Jacobins, à Cabessut.

Les tiroirs ont été ouverts, mais ils étaient vides.

Tribunal de simple police

Dans son audience de vendredi dernier, le tribunal de simple police de Cahors a prononcé les condamnations suivantes :

Dix pour contravention à la police du roulage à 1 fr. d'amende chacun.

Une pour ivresse, à trois jours de prison.

Deux pour infraction à la loi sur la presse, 2 fr. d'amende.

Foire de Cahors

La foire du 13 mars a été peu importante à cause du mauvais temps.

Les divers marchés étaient peu garnis.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées, ont été les suivants :

Bœufs gras, de 30 à 32 fr. les 50 kilos ; attelages, cours des derniers marchés.

Les porcs gras ont fait défaut ; les jeunes se sont vendus de 15 à 40 fr. pièce, selon grosseur.

Moutons gras, vendus à raison de 60 à 70 centimes le kilo ; les brebis et les agneaux pour l'élevage étaient livrés aux cours des derniers marchés.

Halle. — Le blé s'est vendu au prix moyen de 18 fr. 75 l'hectolitre ;

Le maïs se vendait au prix moyen de 9 fr. 50 l'hectolitre.

Pommes de terre, de 3,50 à 4 fr. les 80 litres.

Truffes, de 6 à 7 fr. le kilo.

Marché. — Volailles grasses, de 0,75 à 0,80 le kilo.

Pommes, de 3 à 4 fr. les 80 litres.

Œufs, de 50 à 55 centimes la douzaine.

Montfaucon

Ces jours-ci, un incendie a détruit une grange appartenant au nommé Pierre Rolis cultivateur à Montfaucon.

Les pertes, évaluées à la somme de 1,100 fr., sont couvertes par une assurance jusqu'à concurrence de 400 fr.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.

Saint-Céré

Le jeune Laborie, de Saint-Céré, âgé de 9 ans, s'est emporté le pouce et l'index de la main droite en faisant partir avec une pierre une cartouche de fusil. Il paraît même que des plombs sont allés se loger au front et dans un œil. L'amputation complète des deux doigts blessés a été jugée nécessaire.

Gigouzac

Un incendie dont les causes sont inconnues a détruit une maison d'habitation appartenant à M. Paul Bastide, propriétaire à

Gigouzac. Les pertes sont évaluées à 3,000 francs.

Francoulès

M. Théophile Faurie, docteur-médecin, maire de Francoulès, a été victime, ces jours derniers, d'un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences.

En allant de Monfélin à Pélacoy, M. Faurie tomba de voiture, et le véhicule lui passa sur le corps.

L'état de M. Faurie est aussi satisfaisant que possible, et il en sera quitte pour quelques jours de repos.

Les Jockey-Club Hors-d'œuvre exquis

et les autres conserves de la Maison Arsène Saupiquet de Nantes se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

La planète Mars

A la dernière séance de l'Académie des sciences, M. Jassin a appelé d'une façon particulière l'attention de la savante assemblée sur une étude de M. Perrotin, directeur de l'observatoire de Nice, relative à la planète Mars. M. Perrotin a eu, au mois de janvier dernier, par un temps des plus favorables, l'occasion de compléter, à Meudon, les observations qu'il avait déjà recueillies à Nice sur la même question. Grâce à ces nouvelles données, il lui a été possible de présenter, dans un travail d'ensemble, tout ce que Mars peut offrir d'intéressant. Il a d'abord constaté que cette planète se divise en quatre régions bien distinctes : deux régions polaires, dont la transparence implique une atmosphère d'une grande pureté ; la région des canaux, qui donne à la planète sa couleur rouge, et enfin la région des mers, dont la teinte sombre est très accentuée. Dans cette dernière région, quelques mers nouvelles ont été découvertes. On sait que la planète Mars est celle qui, de tout le système solaire, se rapproche le plus de la terre comme âge et comme constitution géologique. On croit qu'elle est habitée. Il est probable que le perfectionnement des lunettes astronomiques ou de la photographie permettra, plus tard, d'apercevoir à sa surface soit des villes, des monuments, peut-être des navires voguant sur les mers, ou bien même des êtres vivants.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 7 au 17 Avril 1897, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1^{re} classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours, à partir du jour de départ, et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

Vélocipédie

C'est à pleins camions que sort de l'usine Clément, la bicyclette n° 1, à 350 fr. ; cette machine est décidément le gros succès de l'année. Tous les cyclistes ne veulent que cette machine.

VINS D'ALGÉRIE

Propriétaire demande courtiers sérieux pour la vente. Ecrire au représentant, H. BLANC, rue République, 60, à Marseille, (Bouches-du-Rhône).

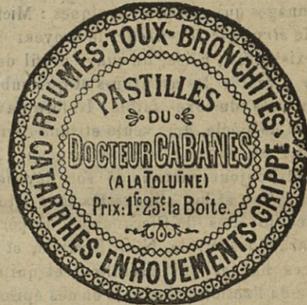
A LOUER

L'établissement de bains situé rue du Pont Neuf, à Cahors. S'adresser à M. Terret coiffeur, Place des Petites Boucheries.

Causerie de M. Barbier

La Conférence de M. Barbier, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au Lycée Gambetta, sur *l'Avenir de la Poésie*, vient de paraître en une élégante plaquette de 30 pages, in-16 carré, tirée à un petit nombre d'exemplaires. La brochure est mise en vente au prix de 1 fr., payable en timbres ou bons de poste.

Adresser les demandes à l'auteur, M. Barbier, 3 rue de la Liberté, à Cahors.



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Docteur CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Docteur CABANES et vous serez guéri.

Dépôt Ph^{ie} DERBECC, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE



Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Brevet S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

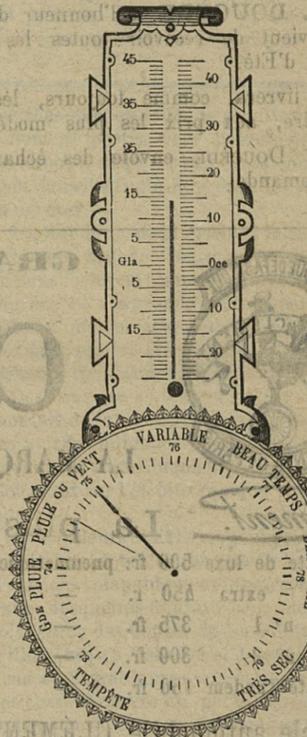
Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse et l'indication de votre force au piano, à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique avec le catalogue des nouveautés.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 1.
Id. maxima de la veille : 11.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 1.

Bibliographie

Pauvre Femme ! le roman dramatique inédit de Gaston Rayssac, est une œuvre forte et vibrante, d'un intérêt poignant, tant par l'intensité des situations dramatiques que par la variété des scènes et des caractères.

C'est une étude à la fois morale et châtiée, vigoureuse et hardie, où l'auteur s'est révélé comme un subtil analyste du cœur féminin. Mais **Pauvre Femme !** plaira surtout comme un roman d'intrigue et d'aventure, où évoluent des personnages qui resteront typiques : Michel Dorbau, le *struggle-for-liféur*, le broyeur de cœurs et d'existences ; Elise, un suave profil de femme vouée à toutes les aventures et qui subit toutes les misères du sexe faible ; Isidore Savigny, le snob fin de siècle, âme veule et sans énergie pour défendre sa fortune et son honneur ; Aristide Costard, toujours victime de son dévouement et de son zèle ; et les silhouettes tour à tour sombres et joviales de Cloquemet, du père Totus, de Parandouille, de Nini Seringa, et de bien d'autres figures qui grouillent et qui s'agitent autour de l'action principale en des épisodes d'un pittoresque bien venu.

Tous voudront lire et relire ce roman, plein de contrastes captivants, douces larmes et sanglots tragiques.

Paul BALLURIAU donne à la publication une note d'art intense, par ses brillantes compositions gravées sur bois.

Enfin, ce qui n'est pas à dédaigner, l'éditeur offre *gratuitement* à tous les lecteurs du roman une superbe JUMELLE MARINE garantie, ou bien une MENAGÈRE composée de six couverts et de six cuillers en métal idéal !

Pauvre Femme ! est en vente chez SCHARWZ éditeur, 9, rue Sainte-Anne, et chez tous les libraires et marchands de journaux, en livraisons illustrées à 10 centimes.

POLICHINELLE

C'est bien lui !... Avec son grand chapeau, ses deux petits yeux lançant du feu par la prunelle, avec son nez crochu et son menton en galoche, avec tous ses gralots parfois remplaçant si avantageusement la cervelle, c'est bien lui qui vient mettre à la raison, comme il le dit fort bien lui-même en des strophes joliment tournées :

La raison des gens trop sévères.

Comment cela ? Mon Dieu, c'est bien simple. Polichinelle est devenu journaliste — pour le bon motif, dans l'intention la plus louable — quelque chose comme rédacteur en chef d'un journal hebdomadaire auquel il a bravement donné son nom et qui paraît aujourd'hui même.

Notre nouveau confrère *Polichinelle*, est trop malin pour sortir de son domaine. *Polichinelle* doit et veut être le rire, la farce plaisante, la gaieté à jet continu. Mais il veut être essentiellement le bon rire, bien sonore et bien franc, réellement gai, véritablement amusant, parce qu'il naît de la drôlerie imprévue, des situations et du choc des mots par eux-mêmes, sans sous-entendus d'aucune espèce, parce qu'il est sain, parce qu'il est honnête.

Respectueux de toutes les opinions, de toutes les croyances, de toutes les décentes, *Polichinelle* veut être, comme il s'empresse de l'annoncer dans son sous-titre, le « Journal humoristique de la famille », celui qui, à la même minute, captive et réjouit également les papas, les mamans, les jeunes gens, les enfants groupés à la même table, éclairée par la lampe tutélaire, bon génie du foyer.

C'est une excellente idée. Après tout, pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi, un journal humoristique très convenable, que tout le monde puisse lire sans inconvénient, qu'on puisse en toute sécurité laisser regarder par les petits garçons et par les petites filles ? Ce genre existe à l'étranger. Il est brillamment représenté en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, où il fait les délices de millions de lecteurs. Pourquoi ne réussirait-il pas chez nous où le besoin s'en fait si vivement sentir ?

La France — il faut avoir le courage de le dire en passant — souffre depuis assez longtemps au dehors du vernis que lui donnent certaines excentricités, qui ne correspondent chez nous qu'à une pose, à la pose d'une minorité infime — mais qui nous font le plus grand tort dans l'univers entier, parce que les ennemis de notre influence affectent d'y voir l'expression du goût de toute la nation.

Tout en plaisantant, *Polichinelle* arrive bien à son heure pour accomplir une œuvre des plus utiles, et l'on n'exagère rien en disant une œuvre de la plus haute portée. Il y réussira, on n'en saurait douter, à en juger, par son premier numéro, tout en dessins, pour ainsi dire, qui remplit de tout point son programme. Jamais les gralots légendaires du séculaire farceur n'ont plus allègrement résonné. Comme ils tintent à propos des écuyers maladroits, des petits négrillons qui vont en classe, des pièces italiennes qui ne passent pas dans les « automatiques », des cochers de fiacre, des « gâte-sauce », des établissements où l'on donne un coup de fer aux chapeaux hauts-de-forme, du nœud au mouchoir, etc., etc. ! Le Rire (texte et dessins) de Michel Zacamois, le Chat et le Corbeau (sans texte, la vue suffit) de Steinlein, la « bonne friction », avec des histoires telles que « l'Effet d'optique », un « Coup dur », les désopilantes « Aventures de M. Cryptogame » par Topffer, la « Mon-

tre perdue », de Courteline, la « Pipe oubliée », signée Alphonse Allais, constituent pour l'organe du genre nouveau, qui est le bon, un début fécond en promesses.

Voilà bien le rire sain, vrai, le rire pour tous, le rire « dans la famille ». Avec toutes ses illustrations, tout son esprit, son aspect si pimpant, si coquet, si artistique, *Polichinelle* n'est pas cher. Il donne son numéro de douze pages pour 15 centimes. (Un an, Paris et départements, 8 francs ; étranger (Union postale), 12 francs ; administration et rédaction chez l'éditeur Ernest Flammarion, 26, rue Racine, Paris.)

On ne saurait trop féliciter M. Flammarion d'une si honorable et si intelligente initiative. Son entreprise est de celles dont il est inutile de seubaiter le succès, parce qu'il leur est acquis de droit.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

AVIS

Vous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes comportant une réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

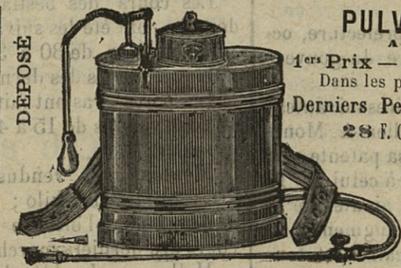
France 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : LAYTON.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

Nota. — Vu le grand nombre de demandes, il est prié de se faire inscrire au plus tôt.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Coudere, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essai est à l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).



GRANDE MARQUE NATIONALE

CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER

La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP | Bicyclette de luxe p^{re} dames 575 fr. pneumatique DUNLOP

id. extra 450 fr. — —

id. n° 1 375 fr. — —

id. n° 2 300 fr. — —

Bicyclette-Tandem 750 fr. — —

id. n° 1 id. 450 fr.

id. n° 2 id. 375 fr.

Tricycle pour dames 700 fr.

Tricycle pour hommes 700 fr.

Tricycle automobile CLÉMENT, Prix : 1,600 fr. avec le moteur Dion et Bouton.

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.

DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.